



**PROCES VERBAL
N° 62/CNCMP/2018
DU 13/12**

Le jeudi 13 décembre 2018 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- Examen de 4 projets de marchés par entente directe pour la fourniture de riz pour le 4° trimestre 2018 au profit du CSA. Réf.: Lettre n°83 du 12/12/2018 de la CDM/CSA. Reçue le 12/12/2018

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits marchés passés comme suit :

- *U.P.R.M : fourniture de 1 625 T de riz pour un montant de quarante et un millions cinq cent dix-huit mille sept cent cinquante (41 518 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;*
- *S.M.A : fourniture de 1 625 T de riz pour un montant de quarante et un millions cinq cent dix-huit mille sept cent cinquante (41 518 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;*
- *S.P.S.I.A : fourniture de 1 625 T de riz pour un montant de quarante et un millions cinq cent dix-huit mille sept cent cinquante (41 518 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;*
- *Ets SMAB : fourniture de 1 625 T de riz pour un montant de quarante et un millions cinq cent dix-huit mille sept cent cinquante (41 518 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;*

2°/- Examen de 04 projets de marchés par entente directe pour la fourniture du riz pour le complément du 3° trimestre 2018 EMEL 2018. Réf : Lettre n°84 du 12/12/2018 de la CDM/CSA. Reçue le 12/12/2018

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits marchés passés comme suit :

- **MSA** : fourniture de 200 T de riz pour un montant de quatre millions cinq cent trente-deux mille (4 532 000 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;
- **Usine RABEA** : fourniture de 237,5 T de riz pour un montant de cinq millions trois cent quatre-vingt et un mille sept cent cinquante (5 381 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;
- **Ets Aftout Sahli** : fourniture de 237,5 T de riz pour un montant de cinq millions trois cent quatre-vingt et un mille sept cent cinquante (5 381 750 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;
- **SOMAG** : fourniture de 120 T de riz pour un montant de deux millions cent soixante-dix-neuf mille deux cents (2 179 200 MRU HTVA) et un délai de livraison qui commence le lendemain de la notification et se termine après 30 jours ;

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

3°/- **Examen** d'un projet de marché par entente directe relatif à la réalisation de 9 forages d'exploitation destinés à l'unité de dessalement de la ville de Nouadhibou, **Réf : lettre n° 048/CMD/MHA reçue le 12 Décembre 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la SNFP pour un montant de six millions deux cent et un mille cinq cent (6 201 500) MRU TTC et un délai de quatre (4) mois

4°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif à la Mise à niveau des réseaux des localités de : Kamour, Elghaira, Diki, Oum Serwal, Hsey Sidi, Chelkhet Chawave et Aeoinet Z'Bel, **Réf : lettre n° 051/CMD/MHA reçue le 13 Décembre 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec l'ONSER pour un montant de trois millions deux cent quarante huit mille quatre cent six (3 248 406) MRU TTC et un délai de deux (2) mois

5°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif aux travaux d'Alimentation en eau de l'Immeuble des Affaires étrangères, le Nouveau palais de congrès ainsi que le raccordement des villas du sommet Africain, **Réf : lettre n° 054/CMD/MHA reçue le 13 Décembre 2018**

Décision

Sur la base des documents fournis, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec la SNDE pour un montant de 3 773 563,60 MRU TTC.

6°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relatif à la Réalisation travaux de 7 études géophysiques d'implantation de forage ainsi que 7 forage d'exploitation, **Réf : lettre n° 052/CMD/MHA reçue le 13 Décembre 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la SNFP pour un montant de quatre millions quatre cent trente sept mille huit cent quatre vingt cinq (4 437 885) MRU TTC et un délai de quatre (4) mois